

La langue comme système émergent

Anne-Claude Berthoud
Université de Lausanne

1. INTRODUCTION

Les idées que je me propose de développer dans cet ouvrage consacré à notre collègue Mortéza Mahmoudian s'inscrivent dans le cadre d'une réflexion plus large conduite lors d'un débat organisé conjointement par le Conseil de la Science et l'Académie des Sciences Humaines en novembre 1997, débat portant sur le thème « Les sciences humaines à l'horizon du 21^e siècle ».

Il s'agit pour moi d'imaginer les grands défis auxquels les sciences humaines devront répondre demain face aux profondes mutations et inversions qui se préparent — celles notamment de nouveaux rapports entre systèmes et usages — et de montrer les apports et réponses possibles des sciences du langage à ces inversions. Je tenterai ici d'étayer ces réponses dans le métalangage qui est le nôtre et à partir des présupposés que partagent aujourd'hui certains adeptes de la pragmatique.

Connaissant les intérêts épistémologiques de notre collègue et ses penchants certains pour les systèmes ouverts et à géométrie variable, je voudrais lui dédier ces quelques réflexions aux frontières de la linguistique...

J'inscrirai tout d'abord mon propos dans le cadre des réponses qu'ont apportées plusieurs de mes collègues des Universités de Genève et de Lausanne à la question qui leur était posée dans le numéro 38 de *Campus* (1997) : « À quoi servent les sciences humaines ? ».

Les réponses apportées, qu'elles le soient du point de vue de l'histoire, de la sociologie, de la géographie humaine, de la sémiologie, de la littérature ou de l'économie, démontrent toutes l'urgence d'une action de grande envergure, voire d'une charte qui assurerait aux sciences humaines, avec les libertés indispensables, le maintien d'une excellence dans leurs recherches et la valeur généraliste des formations qu'elles dispensent.

D'une position défensive, on passe ici à l'offensive, pour négocier avec une société de marché un nouveau type de contrat, dispensant des valeurs qui, seules, permettront de franchir le seuil d'un nouveau siècle et d'en assumer les bouleversements qui surgissent. Or, ces bouleversements nécessitent l'invention de nouveaux « modèles », susceptibles d'anticiper les faits à décrire, capables de gérer l'imprévisible, le désordre et la prise de risque. Les sciences humaines, habituées à des objets mous, hétérogènes, composites et évanescents, pourraient, si elles mesurent l'importance du défi, se trouver à l'avant-scène pour appréhender les nouvelles formes de savoirs émergeant à l'horizon du 21^{ème} siècle.

Prendre l'offensive implique pour les sciences humaines une réflexion de fond sur ce qui constitue leur unité. Si celles-ci forment un ensemble hétérogène de disciplines, ayant pour objet l'homme, sa pensée, ses productions symboliques et les formes d'organisation qu'il s'est données, il est trois aspects, selon Reichler (1997) qui en fondent l'unité :

- l'histoire, tout d'abord, c'est-à-dire sa profondeur temporelle, ce qui s'y maintient et les variations qui l'ont affectée;
- la relation, ensuite : elles ne peuvent échapper à l'épreuve de la relation à autrui, c'est-à-dire à l'interprétation, qui établit des vérités discutées en commun et définit des perspectives partagées;
- la parole, enfin, car c'est la parole qui fait l'homme, et les sciences humaines mettent en œuvre toute la parole : elles s'élaborent dans et par le langage, elles se transmettent par le langage.

2. DES SCIENCES POUR L'HOMME

Les sciences de l'homme doivent rester des sciences pour l'homme, capables de s'attacher à des fins lointaines, capables de se protéger des instances qui voudraient les contrôler, et de ne pas se limiter à instrumentaliser les compétences. Elles sont dans ce sens

parfaitement complémentaires des sciences de la nature, au sens où elles explicitent la connaissance des pratiques que les hommes ont de la réalité matérielle.

Les sciences de la nature et les techniques pourront contribuer à trouver des solutions aux crises que nous connaissons actuellement, mais celles-ci seront parfaitement insuffisantes sans l'aide des sciences humaines productrices de connaissances régulatrices (Raffestin, 1997).

Les sciences humaines devraient être les laboratoires où sont réfléchies et interprétées les productions symboliques (Reichler, 1977) à travers lesquelles une société recherche, parfois en tâtonnant, ses raisons d'être et ses objectifs et où sont soumises à examen critique nos propres pratiques (Calame, 1997).

Science sans conscience n'est que ruine de l'âme, disait Rabelais.

Il est urgent de favoriser des savoirs aptes à maîtriser l'extraordinaire développement de nos connaissances en sciences dures comme en sciences molles, en replaçant en leur centre l'homme en tant qu'animal social (Calame).

Les mutations inédites qui caractérisent cette fin de siècle, il faut pouvoir les penser, les comprendre, dégager leur sens, peut-être leur en conférer. A la science, l'accumulation du savoir, aux sciences humaines, la réflexion et la politique de l'action, nécessitant de sortir des raisonnements d'ingénieurs-comptables et de s'armer de courage, d'imagination et de lucidité, pour ne pas perdre ce qu'il y a d'humain dans le monde que nous façonnons et que nous gérons (Huyadi, 1997).

Car, comme le disait le philosophe Alain, quand on dépasse un certain niveau de responsabilité, on n'a plus à s'occuper des choses, on a affaire à la gouverne des hommes. Il est urgent que l'homme retrouve un sens à ce qu'il fait (Lara, 1997).

L'université peut donc mener cette « reconquista intellectuelle », permettant à la société de cultiver des compétences et des savoirs dont l'utilité n'est pas réductible à la rentabilité immédiate, ou définie selon les critères de l'économie. Le rôle des sciences humaines est d'apporter aux sciences de la nature, comme au discours politique et aux pratiques sociales, l'éthique du savoir. À côté de la recherche expérimentale, les sciences humaines ne sont pas un luxe, mais une des ossatures fondamentales d'une société moderne (Porret, 1997).

Et dans ce sens, la mission essentielle de l'Université est de transmettre et d'accroître le savoir et la culture, d'apprendre à apprendre, de développer le jugement et le sens critique et de nous faire prendre conscience du lien qui existe entre la société, sa culture, les langages des sciences et les pratiques sociales (Busino, 1997).

Car ce qui menace nos universités — non sans lien avec ce qui menace notre société comme telle — c'est la spécialisation et la juxtaposition de savoirs laissés à eux-mêmes; ils n'en deviennent pas seulement culturellement et socialement problématiques, ils peuvent devenir, paradoxalement — faute des décentrement — de faux-savoirs (Gisel, 1997).

3. RISQUES DE DÉRIVE

Le risque de dérive des sciences de l'homme est qu'elles succombent elles aussi à l'idéologie naturaliste qui mine aujourd'hui comme hier nos démocraties, se condamnant par là-même à n'être que de pâles imitations du savoir mathématisé des physiciens.

La régression a lieu dès le moment où une société, fût-ce celle que constitue l'humanité tout entière, prétend plier l'exigence de l'invention du sens (éthique, politique, artistique, religieux) à des pseudo-déterminations dont la présentation mathématisée simule aujourd'hui la scientificité. Il convient donc aux sciences de l'esprit de se forger des méthodes cognitives qui leur soient propres et défiant toute forme de nécessité, créatrice de valeurs et de fins (Célis, 1997).

À l'heure où les sciences dites « dures » reconnaissent la « mollesse » de leur objet ou parlent de chaos, il paraît curieux que les sciences humaines et sociales prétendent à un tel durcissement, visant l'homogénéité systématique, au prix très souvent de conceptions simplistes. Leur tâche devrait être au contraire de montrer aux sciences dures comment gérer le mou, l'hétérogène et l'imprévisible, en d'autres termes, comment gérer le désordre.

4. GÉRER LE DÉSORDRE

Selon Bergmann (1997), la maladie professionnelle du manager réside précisément dans le besoin de tout maîtriser et de tout

contrôler, alors qu'il devrait plutôt agir comme un paysan : créer un terrain favorable à l'épanouissement, tout en sachant qu'il ne peut pas maîtriser tous les processus. En gestion, on a cherché des ordres réducteurs et simplistes, alors que dans la nature, tout ce qui est ordre n'est pas vivant. Seul un certain désordre permet la créativité, l'esprit critique, un comportement adulte et responsable. Bien sûr, cela n'empêche pas, selon Bergmann, le respect de certaines règles. Les cadres ont peur du désordre soi-disant par peur du chaos; en fait ils craignent surtout de perdre du pouvoir. Ils ont tort, car celui qui a de l'influence sur des puissants est plus fort que celui qui commande des esclaves...

Or, à notre sens, penser le désordre, penser une réalité en constante mutation, implique une conception spécifique des systèmes, et conduit notamment à repenser le « système saussurien » défini comme structure où tout se tient. Il faut au contraire imaginer les systèmes comme des ensembles où tout ne se tient pas, constitués de sous-systèmes plus ou moins homogènes, intégrés de façon plus ou moins forte aux autres éléments du système — comme le propose Mortéza Mahmoudian — ou conçu comme un amalgame de micro-systèmes pouvant se définir par leurs contradictions internes, leurs incompatibilités et leurs incohérences locales. Les zones de conflits qui en sont issues, les zones d'opacité, les zones de résistance, loin de constituer des handicaps pour les systèmes sont au contraire des lieux privilégiés où affleurent les phénomènes les plus intéressants, des lieux où deviennent visibles ou lisibles les processus profonds qui président à leur mise en œuvre et en assurent la dynamique.

5. UN MODÈLE « NON ANGÉLIQUE » DU DISCOURS

Ainsi, par exemple, en sciences du langage, et notamment en analyse du discours oral, c'est à un modèle « non angélique » de la construction du sens que nous ferons appel, au sens où ce sont précisément les discontinuités, les incohérences de surface, les structures « en creux » (reformulations, reprises, pauses) qui apparaissent comme lieux d'observation privilégiés, ceux où affleurent au mieux les mécanismes de construction du sens.

Nous adopterons donc la perspective selon laquelle ce que l'on a longtemps considéré comme ratés de la parole serait la résultante

tangible des efforts de structuration du sens, par lesquels les interlocuteurs cherchent à s'assurer le contrôle de l'échange (Berthoud, 1996).

Les discontinuités du discours nous intéressent dès lors qu'elles peuvent être l'expression d'un problème de communication en même temps que sa source, déclenchant par là une activité accrue de négociation et appelant une condensation de marques linguistiques. À ce propos, nous dirons (avec Simeoni et Fall, 1992) que le cumul local de marques sera proportionnel à l'importance des efforts effectués par les énonciateurs dans la négociation d'un domaine, à l'importance des enjeux liés à celui-ci. Et ce qui paraît défailant, par rapport à un modèle idéal, est en fait la manifestation d'un ordre de construction plus élevé, que l'on pourrait appeler l'« ordre hypersyntaxique », conception intégrée précisément, où les dichotomies classiques (langue/parole, compétence/performance, phrase/discours) s'estompent au profit de l'activité de production de deux (voire plusieurs) co-énonciateurs et des traces que laisse cette activité au fil du discours.

Nous admettrons dans ce sens que la formulation d'un objet de discours est indissociable de son ancrage notionnel ou référentiel, c'est-à-dire que la nature du domaine et les rapports plus ou moins complexes qu'entretiennent les énonciateurs avec celui-ci agissent sur le type de formulation et déterminent la progression séquentielle. Le cumul de marques et de fragments d'énoncés autour d'un objet de discours ainsi que leur degré de discontinuité indiquent une relation complexe des énonciateurs à cet objet. Rappelons à cet égard l'exemple de Simeoni et Fall montrant qu'une notion abstraite élevée au rang de topic du discours peut entraîner ipso facto un risque de confusion au niveau de l'échange; ce flou constitutif peut être à l'origine de malentendus et déclencher des phénomènes de rupture énonciative incontrôlés prenant la forme de bafouillage :

[...]

X : h... mon dieu...l'informatisation c'est / y a tellement de...
y a tellement de... y a tellement de

Y : bon e...rassurez-vous...c'est anonyme hein

X : ah j'en fous t'sais...ça me dérange pas du tout c'est pas

(Simeoni et Fall, 1992)

La non-transparence du processus d'énonciation ou ces moments du discours où les mots, selon Authier-Revuz (1985), cessent d'aller de soi peuvent déclencher, outre une intense activité de

négociation et une condensation de marques linguistiques, des phénomènes complexes de thématisation du dire, phénomènes que l'on trouve en particulier au sein de débats contradictoires portant sur des domaines sensibles, tels que par exemple le nucléaire ou l'homosexualité. La difficulté de s'entendre sur les mots, les précautions à prendre pour nommer une réalité résistant à une catégorisation trop stricte, la recherche de mots mieux ajustés, le jeu sur les possibilités d'extensions lexicales, font émerger dans le discours des séquences où sont négociés et thématisés des choix de dire, la responsabilité de la formulation, la justification du choix de telle ou telle formulation. Ces choix sont opérés au travers d'un jeu complexe de renvois mutuels au discours de l'autre, comme le montre l'exemple ci-dessous (tiré d'un débat télévisé sur les risques encourus par le vieillissement des centrales nucléaires et les défaillances humaines; X : journaliste, Y : responsable de la sécurité des centrales) :

[...]

X1 : dans votre rapport vous expliquez que la part des défaillances hum

humaines est en augmentation / ça veut dire quoi ça ?

Y2 : faut faire attention quand on parle de facteur humain

X3 : non mais m'dites pas de faire attention puisque c'est vous qui...

je vous cite je vous cite

Y4 : non non mais faut faire attention au mot faut faire attention au mot

X5 : j'vous cite

Y6 : mais quand on parle de facteur humain y'a toujours une tendance à dire euh ce sont telles ou telle personnes qui ont fait des fautes et on cherche le lampiste / *employer le mot facteur humain c'est un ensemble qui comprend aussi bien les comportements des personnes que les problèmes d'organisation.*

(Corpus A-L Reymond)

Dans cette séquence, il apparaît clairement que l'objet de la négociation relève du dire lui-même et que le conflit porte moins sur *le facteur humain* que sur son traitement énonciatif ou coénonciatif. En Y6, notamment, *c'est* thématise non seulement le mot, mais l'emploi du mot. Ce qui est contesté, c'est le choix d'utiliser ce terme, qui selon Y6, relève d'une catégorisation plus vaste, comprenant à la fois *les comportements des personnes et les*

problèmes d'organisation. La thématization du dire joue ici un rôle essentiel pour rendre possible un débat autour de l'« indicible » ou du « difficilement dicible ». Et c'est dans ce sens que nous concevrons les « noyaux de résistance » du discours comme source d'émergence privilégiée de ses modes de fonctionnement.

Dès lors, s'y retrouver dans le « labyrinthe » que constituent les sciences du langage et les sciences humaines ne nécessite pas forcément des modèles globaux et rationnels, il paraît a priori plus efficace de recourir à des stratégies locales et successives, de suivre une logique du parcours en quelque sorte.

Peut-être le défi des sciences humaines et des sciences du langage est-il de transformer en faisceaux d'éléments prévisibles ce qui est par essence imprévisible : les pratiques sociales et langagières; soit d'imaginer des moyens permettant d'affronter l'inattendu ou d'assumer l'insaisissable. Tel un genre nouveau de sismographe nous faisant voir non seulement où nous en sommes, mais encore nous permettant d'anticiper d'éventuels « tremblements de terre »..., nous préparant à la complexité et au chaos, pour reprendre la formule de Pipilotti Rist (lors de la présentation en janvier 1998 de son projet pour l'expo 2001). Une expo nous invitant à un voyage dont on ne connaît pas la destination...

6. DES SCIENCES DU SENS

Or, si le défi des sciences humaines et des sciences du langage est tout à la fois de décrire ce que l'homme est, fait, pense et dit, et ce qu'il peut être, faire, penser et dire, encore faut-il décrire le sens de ces actions actuelles et possibles. Et le propre du sens est par essence de garder une part d'invisible, d'indicible, voire d'incommensurable.

Comme le dit si bien Jaccottet :

Il se peut que la beauté naisse quand la limite et l'illimité deviennent visibles en même temps, c'est-à-dire, quand on voit des formes tout en devinant qu'elles ne disent pas tout, qu'elles ne sont pas réduites à elles-mêmes, qu'elles laissent à l'insaisissable sa part.

(La Semaïson, 1984)

Des formes qui ne disent pas tout, mais qui sont traces et indices de quelque chose, qui tout à la fois révèlent une présence et indiquent une piste à suivre. La relation de la trace et de l'indice à

l'objet représenté n'est ni arbitraire, ni analogique, elle est existentielle; elle n'est pas un reflet, mais un moyen d'accès, telle la partie émergée de l'iceberg pour l'iceberg dans sa totalité. La partie visible montre sa présence, mais n'en livre pas la forme, en constante mutation. L'approche est une question d'évaluation, de tâtonnement, d'hypothèses, à partir de l'expérience sensible.

Rendre compte de ces formes qui ne disent pas tout, qui vont bien au-delà d'elles-mêmes, avec cette part d'insaisissable qui assure à l'homme son espace de liberté, tel est à notre sens l'un des grands défis des sciences humaines au seuil du 21^{ème} siècle, tel est l'enjeu majeur des sciences du langage et en particulier de l'analyse du discours, cherchant à lire « à fleur de marques » les principes de la dynamique communicative, les clés de ces phénomènes émergents que sont les actes de discours.

7. DES FORMES LINGUISTIQUES POUR DES ACTES DE DISCOURS

Saisir la portée communicative au-delà des formes linguistiques implique une analyse spécifique de ces formes, c'est-à-dire une approche les concevant tout à la fois comme des traces et des indices (ou instructions) — traces des opérations de l'énonciateur et instructions pour l'interlocuteur l'invitant à agir ou à réagir.

Ainsi, dans l'exemple suivant tentons-nous de montrer en quoi une structure linguistique — et en l'occurrence la structure disloquée — est un outil privilégié pour contrôler l'action communicative :

[...]

X : jeudi moi je te dis déjà qu'il fasse beau ou pas beau
je sors pas de mon lit

Y : tu sors pas de ton lit ben moi je sortirai un moment parce qu'y
a mon petit frère qui a un tournoi de football à Malley

(Berthoud, 1996)

La structure disloquée apparaît, comme nous l'avons souligné à maintes reprises, comme trace d'opérations multiples : mise en évidence du thème par le sujet-énonciateur, particularisation, identification de celui-ci comme étant quelque chose dont le commentaire ne peut s'appliquer qu'à lui, comme l'unique chose à propos de laquelle je peux dire quelque chose, sélection d'un membre

d'une classe traité comme unique, exclusion des autres membres de la classe, stratégie de mise en mémoire du thème pour pouvoir lui appliquer toutes les prédications nécessaires, approche progressive du topic au sein d'un champ thématique, changement ou réorientation du thème, ou encore changement de point de vue sur le thème ou ancrage d'un nouveau thème.

Or, tout en étant trace de ces multiples opérations, la structure disloquée est orientée vers l'interlocuteur et sert du même coup d'indice ou d'instruction à opérer pour celui-ci : le marquage du thème comporte des effets argumentatifs, il vise notamment à contraster l'opinion de l'énonciateur par rapport à celle de l'interlocuteur, à réfuter, à contester sa parole, tout en l'invitant à réagir au sein du champ polémique d'accords et de désaccords ainsi créé; cette structure illustrant à notre sens de façon exemplaire la contribution possible d'une structure linguistique à la dynamique interactionnelle.

C'est dans ce sens que nous parlerons d'un traitement linguistique de l'interaction ou de l'action conjointe (au sens de Clark, 1996).

Interroger les formes et structures linguistiques du point de vue de l'interaction ou interroger les phénomènes interactifs au travers des formes et structures linguistiques — en termes de traces et d'indices — permet par ailleurs de dépasser le hiatus inhérent aux actes de langage évoqué plus haut entre formes et valeurs des actes, au sens où il devient aujourd'hui possible de montrer comment des formes linguistiques peuvent être interprétées à la fois comme des représentations de l'action et des incitations à agir, c'est-à-dire de fonder linguistiquement la notion d'acte.

Ainsi, par exemple, Chanut (1996), dans sa thèse de doctorat, tente de modéliser les processus permettant de reconnaître une demande comme telle et ceux permettant de l'interpréter et d'y réagir. Si l'on admet que la notion de demande ou de requête n'est pas une notion linguistique, dans la mesure où il n'existe pas de marquage d'un énoncé comme demande, il convient, selon l'auteur, de faire l'hypothèse que les énoncés interprétables comme des demandes contiennent une propriété linguistique commune, à savoir celle de comporter des indices lexicaux ou syntaxiques permettant de repérer les buts explicités par les locuteurs, buts qu'ils poursuivent dans et hors du dialogue. Or, le repérage linguistique des buts de l'énonciateur dans son discours passe nécessairement par une

sémantique des repérages énonciatifs (au sens de la perspective culiolienne) et nécessite de réinterpréter les « modalités de phrases » dans le cadre d'une logique de l'action, comme prototypiques d'expressions de buts et/ou de situations. Mentionnons, par exemple, parmi les indices privilégiés de demande les verbes à l'infinitif dans plusieurs types de cadres syntaxiques (p. 186).

Soit un infinitif :

- comme verbe principal d'un énoncé marqué comme interrogatif :
A qui s'adresser pour s'inscrire ?
- en position de régime ou de circonstant dans un énoncé non propositionnel :
document à fournir
- comme argument d'un verbe assertif :
J'aimerais trouver un endroit où loger pendant mes études...
- comme verbe principal d'un énoncé non marqué comme interrogatif :
Connaître la date pour les inscriptions en histoire de l'art.

Tous ces infinitifs peuvent être interprétés comme nommant des buts du locuteur, le but étant conçu en tant que situation visée par un énonciateur, c'est-à-dire, dans le sens de situation dont l'énonciateur vise, au moment de l'énonciation, l'actualisation considérée comme à venir par rapport au moment de la parole. La demande constitue donc en tant que telle la manifestation d'un écart entre situation présente et situation visée, cette dernière pouvant être atteinte via l'intervention de l'autre et motivant par là l'action conjointe.

8. DES SAVOIRS ÉMERGENTS

Saisir au travers des formes linguistiques ce qui fonde la dynamique même du discours, en tant que ces formes tout à la fois représentent et déclenchent l'action (l'inter-action), tel est le pari que voudrait se donner une approche énonciative de l'interaction. Tel est du moins ce qui inscrit la linguistique dans la problématique de l'« émergence », dès lors que les principes de construction émergent de leur usage même, entraînant en quelque sorte une inversion entre système et usage, les usages préfigurant et configurant les systèmes. Inversion au sens de Wittgenstein (1961), lorsque les normes et les règles émergent de l'accomplissement même de ce qu'elles sont censées

décrire. « De la même manière, selon Michel Serres (1988) que le discours se gagne en marchant », ou selon Varela (dans sa théorie de l'énaction, 1988, 1996) qu'un sentier inexistant apparaît en marchant. L'image de la cognition qui s'ensuit n'est pas la résolution de problèmes au moyen de représentations, mais plutôt le faire-émerger, créateur d'un monde, avec la seule condition d'être opérationnel : elle doit assurer la pérennité du système en jeu.

Or, prendre au sérieux l'idée d'émergence en linguistique du discours, c'est tout à la fois traiter les signes linguistiques comme lieux d'émergence du discours et comme phénomènes émergeant du discours.

Prenons à titre d'exemple les transformations que les nouvelles technologies de l'information imposent à la langue — française ou anglaise — par de nouvelles formes d'usage. Ainsi, Internet, tout en proposant de nouveaux modes de communication, agit sur les règles de l'échange verbal, voire sur les langues elles-mêmes.

Selon Mondada (1997) la vitesse de l'élaboration « on-line » des messages, la façon spécifique dont une conversation se déroule à l'écran entre plusieurs interlocuteurs, la particularité du contexte où s'inscrivent ces échanges, les identités virtuelles des participants, contribuent à la définition non seulement de nouvelles formes d'usages de la langue, mais aussi plus profondément, à une reconstruction de la langue elle-même. Le français des « chatteurs », pourrait ainsi être considéré comme une variété émergente, en constante réélaboration, faite de bricolages dans le patrimoine de la langue défendu par le grammairien. Il met ainsi en cause l'existence d'une langue française en soi et souligne la primauté des usages configurants de la langue : celle-ci ne préexiste pas à l'échange, mais devient son produit. Inversion qui conduit d'ailleurs la linguistique à reconsidérer la primauté de la langue sur la parole, dans la mesure où la langue se voit travaillée par les usages, par les énonciateurs, qui tentent de l'adapter continuellement à de nouvelles situations.

Saisir ces nouveaux modes de relation entre pratiques et connaissances, entre usages et systèmes, entre langue et parole, nécessite l'invention de nouveaux « modèles », susceptibles de décrire l'improvisation comme « pensée incarnée » (Yinger, cité par Varela, 1988), de saisir ces discours et ces sentiers inscrits dans la marche ou ces règles issues de l'action.

Le grand défi des sciences humaines et des sciences du langage ? — Décrire et maîtriser ces « savoirs émergents » qui émergent à l'aube du 3ème millénaire...

© Anne-claude Berthoud

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1997) : « A quoi servent les sciences humaines ? », *Campus, Magazine de l'Université de Genève*, n° 38 [contributions de Giovanni Busino, Claude Calame, Raphaël Célis, Pierre Gisel, Mark Hunyadi, Blaise Lara, Michel Porret, Claude Raffestin, Claude Reichler, Bruno Schmidlin]
- AUER, P. (1984) : « Referential Problem in Conversation », *Journal of Pragmatics*, 8, p. 627-648.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1985) : *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, Paris : Larousse.
- BANGE, P. (1992) : *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris : Hatier-Didier.
- BERTHOUD, A.-C. (1996) : « Construction interactive d'un domaine notionnel », *La Notion*, Actes du colloque « La notion » tenu à Paris VII, Paris : OPHRYS.
- BERTHOUD A.-C. (1996) : *Paroles à propos. Approche énonciative et interactive du topic*, Paris : OPHRYS.
- BERTHOUD, A.-C. (à paraître) : « Construction énonciative et interactive de la référence », *Sciences pour la communication*, Berne : Peter Lang.
- BERGMANN, A. (1997) : « Plaidoyer pour le désordre », *L'Hebdo*, 26 juin.
- CHANET, C. (1996) : *La demande dans le dialogue finalisé : de la surface linguistique aux représentations de l'action*, (à paraître), Thèse de doctorat, Grenoble : Université Stendhal.
- CLARK, H. (1996) : *Using Language*, Cambridge : Cambridge University Press.
- JACCOTTET, P. (1984) : *Carnets 1954-1979*, Paris : Gallimard.
- MONDADA, L. (1997) : « Langage : que devient le français sur le réseau Internet ? », *L'Express*, 20 mars, Neuchâtel.
- MONDADA, L. (1995) : « Introduction », *Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles*, Cahiers de l'ILSL n° 7, Université de Lausanne, p. 1-14.
- SERRES, M. (1988) : *Le Tiers-Instruit*, Paris : Francis Bourin.

- SIMEONI, D. FALL, K. (1992)-"Tâtonnements énonciatifs appropriation/désappropriation notionnelle, lieux de négociation et de conflit en situation d'entretien", *Revue québécoise de linguistique*, no 22.
- TROGNON, A. (1988) : « Actes de langage et conversation », *Intellectica* 6/2.
- VARELA, F. (1988 et 1996) : *Invitation aux sciences cognitives*, Paris : Seuil.
- WITTGENSTEIN, L. (1961) : *Investigations philosophiques, précédées du Tractatus logico-philosophique*, Paris : Gallimard.